

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**du mardi 08 octobre 2024**

**Registre communicable**

\*\*\*\*\*

PRÉSENTS ET REPRESENTES

Madame Cécile BRÉON, Vice-Présidente  
Madame Frédérique De VINZELLES, Administratrice  
Madame Marie-Noële DUPRE, Administratrice  
Madame Brigitte GAUVAIN, Administratrice  
Madame Laurence JOURION, Administratrice  
Madame Céline MARTIN, Administratrice  
Monsieur Alain MORAINÉ, Administrateur  
Monsieur Jean-Philippe POLITZER, Administrateur  
Madame Josy TOP, Administratrice  
Monsieur Pierre CHARDON, Administrateur, représenté par Mme TOP  
Madame Michèle GUYOMARD DE PREAUDET, Administratrice,  
représentée par Mme De VINZELLES  
Madame Muriel HAUCHEMAILLE, Administratrice, représentée par Mme DUPRE  
Madame Françoise HUET, Administratrice, représentée par M. MORAINÉ  
Madame Charlotte LIBERT-ALBANÉL, Présidente, représentée par Mme BRÉON  
Madame Claire SERVIAN, Administratrice, représentée par Mme JOURION

EXCUSÉS :

Monsieur Robert COMBE, Administrateur

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 17 heures 30.

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2024**

Madame Bréon demande à l'ensemble des administrateurs s'ils ont des remarques sur le procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'administration.

Les administrateurs n'ayant aucune remarque, Mme Bréon demande d'approuver le procès-verbal du Conseil d'administration du 18 juin 2024.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité cette proposition.

**2. APPEL A PROJET MME L. POUR OBTENIR UNE PARTICIPATION AUX FRAIS D'ACHAT D'UN FAUTEUIL ROULANT ELECTRIQUE ADAPTE**

Madame Bréon présente la situation de Mme L, domiciliée à Vincennes, atteinte d'une maladie très invalidante et évolutive lui imposant de vivre en fauteuil roulant.

Mme Bréon indique que le coût d'acquisition de son nouveau fauteuil s'élève à 52 292 €. Une aide cumulée de 17 166 € est déjà acquise par les participations respectives de la MDPH et de la sécurité sociale. D'autres organismes ont été sollicités avec des réponses négatives ou en attente.

Suite aux différents échanges (*cf. dans le PV non communicable*), Mme Bréon propose aux administrateurs d'approuver une aide de 18 000€ pour l'achat de ce fauteuil.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité cette proposition d'aide de 18 000 €.

### **3. PROPOSITIONS FAMILLES POUR LE LEGS PATHÉ 2024**

Mme Bréon rappelle les conditions d'octroi du legs Pathé et précise que cette aide est attribuée à 2 familles monoparentales les plus méritantes parmi les familles proposées par les assistantes sociales. Après la présentation de 3 situations proposées et échanges entre les administrateurs, Mme Bréon met au vote à main levée les candidatures de

Mme O : zéro voix

Mme B : 16 voix

Mme BM. 16voix

Les administrateurs approuvent à l'unanimité le choix de Mesdames B. et B.M. pour le Legs Pathé 2024.

*Pour plus de détails, cf. le PV non communicable.*

### **Informations Diverses**

- **Séjour ANCV** : 38 seniors dont 30 non imposables ont participé au séjour ANCV à Vic-Sur-Cère, dans le Cantal, du 25 au 31 août 2024, Mme Martin explique que tout s'est bien passé et qu'il y avait des retours positifs sur le séjour.
- **Chèque services** : Mme Bréon informe les administrateurs que la société Edenred a été retenue pour le marché des chèques services via l'appel d'offre d'août dernier. Dorénavant, en plus des chèques alimentaires de 7 €, il y'aura également des chèques alimentaires de 4 € qui pourront être attribués aux personnes isolées sans ressources afin de pouvoir régler leurs achats à l'épicerie solidaire.
- Mme Bréon indique que l'abonnement à l'application UMay a été renouvelé.
- Mme Bréon rappelle que le mercredi 13 novembre 2024 est organisée une conférence de Sarah Abitbol dans le cadre des actions menées contre les violences faites aux femmes.
- Prochain Conseil d'administration le mardi 10 décembre 2024 à 17h30 dans la salle Aimé-Mireur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 10.

